

CONDITIONS GENERALES

Inscription

Les inscriptions sont acceptées pour une durée d'au moins un trimestre.

Chaque élève est prié de remplir le formulaire d'inscription, téléchargeable depuis le site, ou à disposition directement sur place à la DMC, et de prendre connaissance du règlement interne.

Pour les mineurs, la signature des parents ou du représentant légal est obligatoire.

La DMC accepte les inscriptions en cours de trimestre, en fonction des places disponibles.

Les élèves sont tenus de communiquer tout changement d'adresse et/ou de téléphone.

Ecolage

Une finance d'inscription de Chf 20.- est demandée à tout nouvel élève.

Les cours sont payables trimestriellement, **au plus tard le 15 du premier mois**, de même que pour les cours individuels payés mensuellement par BVR, ou comptant, directement sur place à la DMC, le montant facturé devant être acquitté en un versement.

A partir d'un 2ème enfant, adolescent, ou adulte d'une même famille inscrit à un cours collectif, celui-ci bénéficie d'une réduction de 10% , les suivants de 20%.

En cas de retard de paiement de plus de deux semaines, l'élève n'aura plus accès aux cours jusqu'au règlement de la somme due, sans rattrapage des cours perdus.

Un trimestre entamé est dû.

Cependant, en cas de force majeure, (maladie/accident) et sur présentation d'un certificat médical, la DMC reportera le solde des cours.

Le prix de l'écolage tient compte des vacances scolaires et des jours fériés, ceux-ci ne sont donc pas déductibles.

La DMC s'engage à annoncer tout changement de tarif au moins deux mois avant l'entrée en vigueur des nouveaux barèmes.

Démission

Toute inscription qui n'est pas **dédite par écrit et par courrier recommandé, au moins un mois avant la fin du trimestre en cours**, est tacitement renouvelée pour le prochain trimestre.

L'élève ne peut annuler son inscription en cours de trimestre.

Si toutefois il le fait, (par choix ou par obligation), **aucun remboursement ne lui sera octroyé, même exceptionnellement.**

Calendrier

Les vacances suivent en général celles des écoles publiques genevoises. Toutefois, les débuts des cours se font 2 semaines après la rentrée scolaire après les vacances d'été, afin de permettre aux parents et enfants de s'organiser point de vu jour et horaire choisis. Durant les vacances de Pâques, d'été et d'octobre, des stages sont organisés.

L'année scolaire est divisée en trois trimestres.

Le premier comprend les mois de septembre, octobre et novembre, le deuxième trimestre comprend les mois de décembre, janvier et février, enfin le troisième comprend exceptionnellement quatre mois : mars, avril, mai et juin.

Absences

Pour tout empêchement, l'élève est prié de s'excuser auprès de son professeur, si possible la veille du cours au plus tard. Les cours non suivis ne sont pas remplacés.

Pour les absences de plus de trois semaines, en cas de maladie ou accident et sur présentation d'un certificat médical, la DMC proposera une solution pour compenser les cours manqués.

L'élève est tenu de suivre les cours avec la plus grande régularité.

En cas d'absences injustifiées répétées, l'élève sera radié des cours de la DMC.

Spectacles

Lorsque la DMC prépare un spectacle pour le présenter publiquement, une finance spéciale de participation aux frais dudit spectacle est facturée à chaque élève.

Une fois engagé dans la réalisation du spectacle, l'élève en accepte le planning des répétitions et est tenu d'y participer afin d'assurer la qualité du travail et ne pas perturber l'organisation et l'aboutissement du spectacle.

Professeurs

Lorsqu'un cours ne peut être donné durant une certaine période, pour cause de maladie, accident ou d'empêchement impératif ou en raison de l'activité artistique du professeur, la DMC se réserve le droit d'avoir recours aux services d'un remplaçant ou d'établir un autre horaire.

Tarifs

<i>COURS INDIVIDUELS</i>			
enfants 7-12 ans	ados-étudiants (< 25ans) séniors - (sans emploi)	adultes (dès 18 ans)	1 cours/semaine
45.-	50.-	55.-	par cours
160.-	180.-	200.-	par mois
<i>COURS COLLECTIFS*</i>			
éveil musical 5-6 ans	enfants 7-12 ans	ados-étudiants (< 25ans) séniors - (sans emploi)	adultes (dès 18 ans)
75.-	75.-	85.-	95.-

Prix fixés sur une base annuelle, tenant compte des jours fériés et des vacances scolaires. Cours d'essai : 20.-- (dont le prix sera déduit pour toute inscription mensuelle).

*** Un cours collectif ne peut être créé qu'à partir d'un nombre d'inscriptions de 5 élèves minimum.**

For juridique

L'élève ou son représentant légal s'engage à respecter les conditions du présent contrat.

DMC – Dream Musical Company

REGLEMENT INTERNE

La DMC est un espace non-fumeur.

Tenue des cours

Une tenue de cours correcte (jogging ou tenue de danse) est exigée pour les cours de comédie musicale ou de claquettes.

Par sécurité les bijoux ne sont pas autorisés en classe.

Les chaussures de ville ne sont pas autorisées dans le studio.

Veillez vous munir de baskets propres à semelles non marquantes ou autres.

Accès aux cours

Un élève peut se voir refuser l'accès au cours pour les raisons suivantes :

- comportement inadéquat,
- non respect du règlement de l'école,
- arrivées tardives successives sans motif valable.

Accès au studio et vestiaires

Par mesure d'hygiène, les élèves sont priés de ne pas introduire des aliments, boissons sucrées et autres dans le studio et de maintenir l'ordre et la propreté dans les vestiaires.

Ils sont également tenus de respecter le matériel mis à leur disposition et de ne pas courir dans la salle, pour des raisons de sécurité.

Afin de ne pas perturber les classes, il est interdit de rentrer dans le studio pendant les cours.

Les personnes désirant regarder un cours sont priées de s'annoncer au professeur.

Responsabilité de la DMC

La DMC ne couvre pas les risques de maladie et d'accident, chaque élève devant être assuré personnellement.

La DMC décline toute responsabilité en cas de vol, perte et/ou oubli, ainsi qu'en cas de dommage du matériel de l'école pouvant être causé par un ou plusieurs élèves.

Il est conseillé de ne laisser aucun objet de valeur dans les vestiaires (sacs à mains, bijoux, argent..).